Communications

ROUBAIX. — Union Syndicale des Employés de Commerce et de Bureau (Au Demi-Cercle, place Notre-Dame). — Assemblée générale mardi, 7 juin, à 7 heures, au siège.

— Société Horticole de Notre-Dame. — Répétition pour les dames, à 4 h., « A la Concorde », rue du Vieil-Abreuvoir, lundi 6 juin.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Résultats des examens de sténographie et de dactylographie d'avril 1921. — Examen commercial supérieur (120 mots). Reçue: Mlle Singlet Zélia. — Examen commercial (100 mots). Reçues: Mlles Delhovenne Blanche, Dehéon Agnès, Morvinou Suzanne, Debaigne Madeleine, Lepers Madeleine, Souffet Marie-Louise, Legrand Marie-Thérèse, Béghin Alice, Meriaux Marguerite, Catteau Hélène.

Examen pratique élémentaire (75 mots). Reçues: Mlles Delecourt Simonne, Laden Yvonne, Delaeghere Georgette, Rousselle Pélmyre, Tiberghien Marie, Mariens Marguerite, Selosse Marguerite, Quesnoy Claire, Lecomte-Marie-Madeleine, Caille Jeanne, Bouvier Thérèse, Harinckouke Emilienne, M. Macaigne Henri, Mlle Vanlangerhaghe Agnès, Vanhoeland Carmen, Delbar Rachel, Desfrennes Claire, Duculombier Louise, Richard Ursule, Caudde Marie-Thérèse, Destal Maria, Ancelin Simone, Platel Eglise, Lefebvre Renée, Dereuf Clémence, Lernute Jeanne, Notermans Lucienne, Houset Lucienne, Deglorie Yvonne, Drouart Julia, Delbar Claire.

Examen théorique. — Reçues: Mlles Leoveld Lucie, Lorthioir Simone, Decool Marie-Thérèse, Kaunebrouk Suzanne, Duponchelle Marie-Thérèse, Drouon Antoinette, Doligny Emilie, Briecot Valentine, Milhouse Jeanne, Debruyne Antoinette, Dhanay Andrée, Donailly Yvonne, Bayart Jeanne, Moulard Marguerite, Bonneson Cornélie, Milhouze Edith, Leroux Suzanne, Coupez Julia, Cousart Madeleine, Debre Julia, Mahieu Marie, Leouder Berthe, Lenart Jeanne, Durieux Rosa, Denise Castermans, Destreligne Jeanne, Lefebvre Eva, Breucke Jeanne, Marthe Scherpereel, Deschamps Marguerite, Leclercq Hermine, Carbon Georgette, Lamarque Céline, Alphonsine Studer, Lucienne Bartholemy.

Examen préparatoire. — Reçues: Mlle Maeure Renée, Delfortrie Carmen, Lesne Marcelle, Brisse Henriette, Debus Irène, Caroite Marthe, Leclercq Fairmyre, Desquand Jeanne, Ehrahrt Germaine, Quin Marguerite, Lefebvre André, Coupleux Jeanne, Van de Castele Léonce, Cécile Poterat, Rousselle Agnès, Delange Louise, Lecomte Geneviève, Malfait Marie-Louise, Van den Bulcke Simone, Gonco Maria, M. Bayart Emile.

Examen de dactylographie pratique (épreuve, 400 mots). Reçues: Mlles Rousselle Angèle, Swysen Anna, Vanbellinghen Stéphanie, Witteuck Louise.

Examen de dactylographie professionnelle (200 mots). Reçues: Mlles Clarent Jeanne, Colpaert Irène, Heuzet Lucienne, Lefebvre Renée. Résultats classés par ordre de mérite.

ROUBAIX. — Fédération des Amicales. — C'est sous la présidence de M. Sellier qu'eut lieu, dimanche, au Foyer, rue d'Alsace, l'installation du cours de préparation militaire et physique, organisé par le Bureau Fédéral. Plus de 300 membres avaient répondu à l'appel et furent présentés par M. Duburcq, vice-président. M. Sellier exprima toute sa joie de présider cette réunion, et promit son plus bienveillant concours. A l'issue de cette séance eut lieu l'assemblée générale, durant laquelle M. Duburcq donna un résumé des travaux accomplis au Foyer, et du précieux concours apporté par la Municipalité. Plein pouvoir est laissé au Bureau pour l'organisation des œuvres futures, et, avant de lever la séance, un pressant appel est fait auprès des membres pour qu'ils assistent nombreux à la finale du Challenge de football, le 5 juin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'INSTALLATION
DE M. L'ABBÉ LAFONTAINE
Curé du Blanc-Four, à Roncq

Malgré le mauvais temps qui a marqué la journée de dimanche, la paroisse St-Roch a fait, hier, à son nouveau curé, M l'abbé Lafontaine, précédemment vicaire à Sainte-Elisabeth, à Roubaix, une magnifique réception.

Des cavaliers et des cyclistes s'étaient portés à la rencontre du nouveau pasteur, à la limite du territoire et l'ont escorté jusqu'à la demeure de M. Cuvelier, rue de Tourcoing, puis à l'église par les rues gracieusement ornées.

A la porte de l'église, M. Six, président du Conseil paroissial, en remettant les clefs au nouveau curé, lui a adressé une allocution à laquelle a répondu M. l'abbé Lafontaine. Après la cérémonie rituelle, M. l'abbé Deram, doyen d'Halluin, qui procédait à l'installation, est monté en chaire. Après avoir fait la mission et le rôle du prêtre à la tête d'une paroisse, il a fait un délicat éloge du nouveau curé, dont les habitants du Blanc-Four ont appréciété autrefois le zèle et le dévouement sacerdotal.

Le prédicateur a également rappelé l'œuvre accomplie par M. Lafontaine dans la paroisse Ste-Elisabeth, où son départ a causé si vifs regrets.

Il a terminé en formant des vœux en faveur du pasteur et en réclamant pour lui les prières de ses ouailles.

M. l'abbé Lafontaine lui a succédé. Après avoir remercié les ecclésiastiques présents, il a adressé à ses anciens paroissiens de touchants adieux et a salué les membres présents du Cercle St-Eloi. Puis il a assuré ses nouveaux paroissiens de son dévouement et a conclu en souhaitant que la paix, la concorde et la charité chrétienne règnent parmi eux.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

Le cortège qui n'avait pu, en raison de la pluie, se former à l'arrivée du nouveau curé, s'est constitué et a escorté M. l'abbé Lafontaine jusqu'au presbytère, où il a reçu les différentes autorités, ainsi que l'importante délégation roubaisienne qui avait à sa tête M. Edouard Duhamel.

ROUBAIX. — Le pèlerinage à Montmartre du samedi 25 juin 1921. — Le Comité du Pèlerinage annuel des hommes à Montmartre nous prie d'informer les Roubaisiens qui désirent y participer, que le Pèlerinage aura lieu le samedi 25 juin; les adhésions sont recueillies à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir; une réunion préparatoire aura lieu à une date indiquée ultérieurement.

ROUBAIX. — Les Pèlerinages en l'honneur de Saint-Antoine de Padoue. — Demain mardi, 7 juin, en l'église Saint-Antoine, pèlerinage, à 3 heures, des paroisses de Wattrelos, de Lannoy, de Lys, d'Hem et de Toufflers. La messe sera célébrée par M. l'abbé Delcambre, curé de l'église St-Nicolas, à Wasquehal, avec instruction. Les chants seront exécutés par les jeunes filles de la paroisse Saint-Antoine. A 5 h., la messe sera célébrée par M. l'abbé Mouez, curé de Saint-Germain, à Mouvaux, à l'occasion du pèlerinage des paroisses de Mouvaux.

A 11 h., instruction pour les enfants; à 20 h., grande conférence, suivie du salut, pour les paroissiens.

— Le Neuvaine de préparation à la Fête du Sacrement au Sacré-Cœur. — Demain mardi, 7 juin, à 9 h., pèlerinage des paroissiens de l'église Saint-Martin, des Externats Ségur, Sainte-Agnès et des autres écoles.

CROIX. — Les processions. — La procession annuelle des paroisses Saint-Martin et Saint-Pierre, qui devait se dérouler dimanche, à 15 h., dans le parc de Mme Leclercq-Delahoutre, n'a pu avoir lieu, du fait de la pluie. Les processions, qui réunissaient des groupes symboliques, ont eu lieu à l'intérieur des églises, où elles ont attiré une nombreuse assistance.

PETITE CORRESPONDANCE

N.V. 169. — Ecrivez à la commune qui l'envoie pour demander des précisions. — **Un marin décoré G.H.** — Cette loi n'existe pas. — **Futur marin.** — C'est au Bureau de recrutement de Lille, place aux Bleuets, qu'il faut vous adresser. — **M.P.-L.** — Il risque de se voir opposer la prescription, qui est de deux ans pour les marchandises fournies par les marchands aux particuliers non marchands. Mais il peut alors vous déférer le serment pour faire dire si vous avez réellement payé. En fait donc, il conserve sa créance. Mais les intérêts ne doivent courir que du jour où le compte est établi. — **G.A.V. n° 14.** — Voyez votre avocat pour lui signaler l'erreur, et le prier de la rectifier. — **V.P. 276.** — Voyez un avocat et soumettez-lui les textes. — **Odette 2577.** — Votre titre est incessible. Vous ne pouvez pas le vendre. — **Gén ovateur.** — Il en existe à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie, rue du Collège. Voyez le Secrétariat. — **J.D. 16, Wattrelos.** — Si vous êtes incurable et si vous n'avez pas d'enfants qui puissent vous donner la pension alimentaire qu'ils vous doivent également et que vous pouvez leur réclamer, vous pouvez alors obtenir l'allocation de la loi d'assistance aux vieillards et incurables. — **A.Z. 102.** — 1. Ecrivez au Maire; 2. Il a le droit. — **S.D. 22.** — Dans l'état actuel de la législation, vous ne pouvez pas faire de nouvelle prorogation; 2. Il n'y a pas de limite légale à l'augmentation. Aux Tribunaux, il appartient de juger dans chaque cas d'espèce, s'il y a spéculation illicite. — **M.G.** — Nous ne connaissons pas le siège de cette société.

Maman s'en va-t-en marché. — 1. Ecrivez au Procureur de la République pour le prier d'engager l'action nécessaire à la déchéance de dégâts par le Tribunal civil; 2. Elle ne le peut pas avant sa majorité. Ecoutez un acte respectueux lui suffit. — **Bistouri et Nénette 169.** — Il a le droit de vous donner congé et vous devez laisser les locaux libres à la date d'expiration de vos services. — **Albert ennuyé.** — Demandez aux doctoresses qui vous soignent. — **Amour au Sacré-Cœur.** — Il vous le doit. — **M.A.D. 90.** — Vous avez droit à deux ans, depuis l'expiration de la période de location ou cours au moment de votre prorogation. La question d'une ancienneté de 6 mois n'intervient pas dans la durée de la prorogation. — **Un Bruxellois.** — L'établissement était nulle de la 2e communauté. Une part revenait donc aux héritiers du défunt. Il y a lieu à liquidation de communauté et partage. Voyez un notaire pour régulariser. — **A.B.R. 184.** — Vous avez droit à deux ans depuis l'expiration de la période de location en cours au moment de votre prorogation, c'est-à-dire le 30 octobre 1924. On ne peut ni vous augmenter ni vous expulser pendant la durée de cette prorogation.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Leroy

— **Cambriolages.** — Dans la nuit du 17 décembre 1920, Mme Vve Henri Bonnemy, née Catteau, mercière à Marcq-en-Barœul, était la victime d'un cambriolage audacieux. Des malfaiteurs s'introduisant chez elle par la fenêtre, lui dérobaient des bijoux, du linge, pour une valeur de 200 francs. Quelques jours plus tard, un vol de même importance était commis, dans les mêmes conditions, au préjudice de M. Mouton, 50 ans, journalier à Marquette. En se rendant à son travail, le 30 décembre au matin, M. Mouton constatait que sa maison avait été mise à sac. Les tiroirs avaient été vidés de leur contenu, et la victime estime le montant du vol à environ 200 francs.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, c'est à Comines que se continue la série de cambriolages, chez M. Pierre Vermesse, 46 ans, boulanger. Ici, de nombreuses marchandises furent dérobées, environ 6 à 7.000 francs d'étoffes, épiceries, conserves, etc.

Le produit de ces divers vols a été retrouvé, au cours d'une perquisition, chez un sujet belge, Ferdinand Bosman, 23 ans, domicilié à Marcq-en-Barœul. La compagne de Bosman reconnaît que la nuit du vol chez M. Vermesse, son ami s'absenta toute la nuit, et ne rentra que vers 6 heures du matin, avec un sac bourré des marchandises qui furent reconnues, par la suite, par la victime.

Un autre inculpé, Seys, a pu s'enfuir en Belgique, où il a été signalé à la justice et sera prochainement jugé.

Bosman, qui est l'objet d'une demande d'extradition de la part du parquet de Termonde, pour une série d'autres faits, est aujourd'hui condamné à 13 mois de prison.

— **Attaque nocturne.** — Le dimanche 10 avril dernier, dans la soirée, M. Charles Lesire, 23 ans, mécanicien-monteur au chemin de fer, était attaqué, sur la route d'Hem à Willems, aux abords de la ferme Castel, par deux individus qui le terrassèrent, lui prirent le peu d'argent qu'il avait sur lui, 2 fr. 50, et, après l'avoir frappé, le laissèrent dans le fossé voisin de la route.

Lésiré reconnaît, pour ses agresseurs, deux forains nomades, les nommés Marceau Delage et son beau-frère, Bernard Peneel, 33 ans.

Lorsque les gendarmes vinrent pour enquêter, Delage prit la fuite à leur vue, et parvint à gagner la Belgique. Peneel, inculpé, nie toute participation à l'agression. Les juges infligent à chacun 6 mois de prison.

— **Vol.** — En janvier dernier, les magasins de la T.M. 612, à Lens, étaient cambriolés, et 28 magnétos, d'une valeur approximative de 25.000 fr. disparaissaient. Une enquête fut ouverte aussitôt à Lens, Béthune, et dans les environs, ce qui permit d'inculper de vol un nommé Blangy, ainsi que quelques comparses, qui furent traduits, il y a deux mois, devant le tribunal correctionnel de Béthune. Les magnétos volées à Lens furent retrouvées en la possession d'un brocanteur de Roubaix, un sieur Cormelle d'Artelle, 49 ans, qui déclara les tenir en dépôt d'un sieur Blangy, mais en avoir ignoré la provenance frauduleuse. Etant donnée l'importance des détournements, le brocanteur se voit infliger 12 mois de prison.

— **Importation de chiens.** — Jules Empin, 33 ans, apprêteur à Roubaix, a tenté d'introduire frauduleusement, le 9 juin, à Wattrelos, quatre chiens de forte race. Le Tribunal fait droit aux conclusions de l'Administration des Douanes, et condamne Empin au versement d'une astreinte de 600 francs, une amende de 600 francs et 5 jours de prison.

— **Coups et blessures volontaires.** — La nommée Joséphine Guislain, femme Loucheur, 42 ans, ménagère à Annappes, au cours d'une scène, le 6 mars dernier, avec une voisine, Mme Verdière, 33 ans, fileuse de lin, la frappa avec une pierre, qui lui occasionna de graves contusions de la face. 50 francs d'amende.

— **Délit de chasse.** — Le 27 mars dernier, Jules Gueydin, journalier à Annappes, rendait à Mme Emma Dieudonné, née Barbieux, cabaretière, un lièvre qu'il venait de tuer en plaine. Le braconnier est condamné à 50 fr. d'amende et Mme Dieudonné à 25 francs.

— **Les poursuites contre les bouchers.** — Dans sa séance de vendredi, le Tribunal correctionnel de Lille a examiné toute une série de poursuites engagées contre des bouchers de Lille, sous l'inculpation de spéculation illicite. Un arrêté préfectoral a, en effet, réglementé, à la date du 14 avril, les prix de vente des viandes fraîches et frigorifiées, en les divisant, suivant les indications du conseil des consommateurs, en plusieurs catégories et qualités. Des inspecteurs du service des viandes, à l'Abattoir ont effectué des tournées, accompagnés de commissaires de police, pour s'assurer de l'application des nouvelles prescriptions. Ils ont relevé un grand nombre de contraventions, certains bouchers faisant, entre les catégories, une confusion toute à leur avantage.

M. le substitut Savagnier, qui occupait le siège du ministère public, a réclamé des peines sévères, et rappelant les condamnations prononcées par les juges de la Seine à des peines de prison et d'amende, requiert des amendes sérieuses de 1.000 à 5.000 francs.

Me Bataille, Olivier, Brackers d'Hugo, présentant la défense des bouchers, dont plusieurs viennent affirmer à la barre que leurs prix d'achat sont souvent supérieurs aux prix de vente au détail établis par l'arrêté.

Les juges ont remis leur jugement à huitaine.

NORD

LE CONGRES DES « HOMMES D'ŒUVRES ». — Mgr Quillet vient d'insister auprès de son clergé pour que dans toutes les paroisses soient reconstituées les œuvres d'action religieuse : Comités catholiques, Ligue Patriotique des Françaises et Jeunesse catholique.

Trois congrès spéciaux réuniront à des dates différentes, qui seront indiquées ultérieurement, ces divers groupements.

Le Congrès des « Hommes d'Œuvres » est d'ores et déjà fixé aux 26, 27, 28 et 29 septembre.

CONCOURS DE SURNUMERAIRES DES POSTES. — Un concours pour le recrutement de 600 surnuméraires aura lieu au chef-lieu de chaque département, les jeudi 7 et vendredi 8 juillet 1921.

La liste d'inscription sera close le samedi 18 juin 1921.

LA LIVRAISON DU VAPEUR « DESIRADE » A DUNKERQUE. — Les Chantiers de France vont livrer officiellement ces jours-ci le vapeur « Desirade », qui a été construit pour la Compagnie des Chargeurs Réunis.

LE CONCOURS DE LA RACE BLEUE DU NORD. — Le délai d'inscription au concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bleue du Nord, qui doit avoir lieu à Le Quesnoy le 19 juin, est reporté au 11 juin courant.

LE 15e D'ARTILLERIE séjournera au camp de Sissonne pour les écoles à feu du 1er au 15 septembre, et le 41e d'artillerie, du 15 au 30.

M. LEFEBVRE DU PREY A BERGUES. — Le ministre de l'Agriculture a accepté de se rendre à Bergues, le 10 juillet, pour de la célébration du Centenaire de la Société d'agriculture de Dunkerque.

L'EMOTION QUI TUE. — Au cours d'une manœuvre de nuit, en gare de Valenciennes, un homme d'équipe, M. Edgard Lefevre, a eu la jambe broyée par une rame de wagons. A la vue de l'accident, un sous-chef de manœuvre, ami intime du blessé, M. Henri Lootens, est mort de saisissement.

DAMES EMPLOYÉES DES P. T. T. — Voici la liste, par ordre de mérite, des candidates reconnues admissibles à l'emploi de dame employée des P. T. T., à la suite de l'examen spécial du 17 mars 1921: 55, Fichelle, Lille; 124, Rouzier, née Poublane, Lille; 156, Devismes, Arras; 180, Dubiquet, Lille; 198, Causiaux, née Cornu, Lille; 285, Denneulin, née Duriez, Lille; 295, Baimlet, née Larang, Lille; 299, Perrini, Lille; 336, Cewes, Lille; 360, Mahieu, Lille; 374, Laforce, Lille; 377, Junot, Lille; 406, Dussartaée-Delsaut, Lille; 420, Houvenagel, Lille.

PAS-DE-CALAIS

IMPRUDENCE D'ENFANT, A BOULOGNE. — Un enfant de 7 ans, Alfred Beaujois, 14, rue de la Redoute, en voulant monter sur une voiture en marche, a eu la jambe gauche prise entre un essieu et une roue. Le blessé a été reconduit chez ses parents.

UN TAMPONNEMENT A AUCHY-LEZ-LA-BASSÉE. — Un train ouvrier a tamponné au passage à niveau, un attelage conduit par un cultivateur, M. René Dubar. Le cheval a été grièvement blessé.

RIXE ENTRE ITALIENS, A BETHUNE. — Dans un estaminet, un ouvrier italien, Terzhino, a blessé grièvement de trois coups de couteau, un de ses compatriotes, Carlos Berva, 19 ans.

UNE FILLETTE BLESSÉE GRIEVEMENT, AUX BARAQUES. — Une fillette de 13 ans, Irma Nave, jouant dans la cour de l'habitation de ses parents, a été grièvement brûlée sur le corps, ses habits s'étant enflammés au contact d'un poêle.

BELGIQUE

UN ACCIDENT MORTEL EN GARE DE MOUSCRON

Un ouvrier est tamponné par une rame de wagons en manœuvre

La gare de Mouscron a été mise en émoi par un pénible accident qui s'est produit dans la soirée de samedi. Un ouvrier, père de deux enfants et invalide de guerre, M. Théodore Opreel, 29 ans, demeurant à Renaix, chaussée d'Ellezelle, a été serré entre une rame de wagons en manœuvre et un buttoir et a été tué sur le coup.

Voici comment s'est produit ce grave accident.

Samedi, vers 17 h. 30, une rame de wagons était en manœuvre sur une voie de garage. Une locomotive poussait les wagons l'un après l'autre afin de former le convoi.

M. Théodore Opreel voulut, à un certain moment, passer le dernier wagon. Mais précisément, à cet instant, la locomotive faisait reculer la rame vers le buttoir et le malheureux se trouva comprimé entre les tampons et le buttoir.

Il poussa un cri et s'affaissa. Les témoins de l'accident se précipitèrent et s'empressèrent de dégager Théodore Opreel qui gisait inanimé.

M. le docteur Dussolier fut mandé mais tous soins furent inutiles. Le pauvre homme avait les côtes enfoncées.

Le corps fut conduit à l'Hospice de Mouscron en attendant son transfert à Renaix.

Mme Théodore Opreel a été prévenue avec tous les ménagements possibles.

QUATRE ELECTIONS A L'ACADEMIE BELGE

La comtesse de Noailles, Gabriele d'Annunzio MM. Valloton et Brunot admis comme membres étrangers

Bruxelles, 5 juin. — L'Académie de langue et de littérature françaises a élu comme membres étrangers : Mme la comtesse de Noailles, M. Gabriele d'Annunzio et M. Benjamin Valloton, tous trois littérateurs, et M. Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, philologue.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE AU HAVRE

Bruxelles, 5 juin. — Le 21 juillet, à l'occasion des fêtes nationales belges, le ministre de la Défense nationale ira remettre un drapeau aux anciens militaires belges établis au Havre.

LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

CHALLENGE LUCY

BRILLANTE VICTOIRE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Malgré le temps détestable, quelques centaines de spectateurs s'étaient rendus au terrain du S.C. Tourquenois, organisateur du Challenge Lucy.

Les épreuves furent rondement menées ce dont il faut féliciter les organisateurs. La pluie ayant cessé dès le début de la réunion, on eut à enregistrer quelques bonnes performances et il est vraiment regrettable qu'une réunion aussi intéressante ait vu son succès contrarié par les pluies abondantes de la matinée.

La réunion avait été placée sous la présidence d'honneur de M. Eugène Jourdain, président de la Ligue du Nord d'athlétisme. M. Alfred Lamon présidait.

Le jury était ainsi composé :

Juge-arbitre: M. Victor Honoré, vice-président du S.C.T. Juges à l'arrivée : MM. Henry Lesur, vice-président de la F.F.A. et Marcel Rousseau, du S.C.T. Directeur des épreuves : M. Eugène Delporte, du S.C.T. Starter: M. Henri Philippe. Juges aux concours: MM. Deconchy (U.S.T.), Jean Catteau (R.C.R.), Goullard (U.S.T.). Chronométreurs: MM. Jules Barrois et Gaston Deschamps (S.C.T.), César Truffaut (R.C.R.). Secrétaire de la réunion : M. Jean Robitaille du S.C.T.

Le Racing-Club de Roubaix s'est taillé la part du lion en enlevant le Challenge d'abord et 6 places de premiers sur 7 épreuves.

L'Union Sportive Tourquennoise prit la seconde place et le Sporting-Club Tourquennois la troisième.

L'Amical-Club des Arts de Roubaix n'ayant déplacé qu'une équipe incomplète ne put que figurer. Il le fit, du reste, très honorablement dans le 3.000 m. plat en se classant second au classement à 1 point du premier.

Après la réunion, M. Lamon remercia athlètes, membres du jury et public et remit aux premiers de chaque épreuve de jolis souvenirs; il remit le superbe vase à M. Jean Catteau qui remercia au nom du R.C.R.

MM. E. Jourdain et Lesur prirent tour à tour la parole et exprimèrent l'espoir que dans quelques années le public, se rendant compte de la beauté et de l'utilité des sports athlétiques, assistera en foule aux réunions d'athlétisme.

Une réunion intime rassemble ensuite le jury et les dirigeants des Clubs. M. Lamon remercia à nouveau tout le monde en donnant à tous rendez-vous pour l'année prochaine.

Une nouvelle fête athlétique et enfantine au profit des mutilés est annoncée pour le 3 juillet, elle coïncidera avec la course cycliste Tourcoing-Dunkerque et retour dont l'arrivée se fera sur le terrain du S.C.T.

LES RESULTATS

100 m. plat. — 1re Série : 1. Vandenbulcke; 2. Vanbuydt; 3. Secq. Temps: 11 sec. 4/5. — 2e Série: 1. Malfait; 2. Dierickx; 3. Corne. Temps: 12 sec. — 3e Série: 1. Wattine; 2. Haust; 3. A. Catteau; 4. Duquesne. Temps: 11 sec. 4/5. — 4e Série: 1. Traullé; 2. Seigneur; 3. Trojean. T.: 11 sec. 3/5.

Finale des premiers. — 1. Vandenbulcke (R.C.R.); 2. Traullé (U.S.T.); 3. Wattine (R.C.R.); 4. Malfait (R.C.R.). Arrivée très disputée, les 4 hommes en 50 centimètres. T.: 11 sec. 3/5.

Finale des seconds. — 1. Vanbuydt (U.S.T.); 2. Haut (U.S.T.); 3. Dierickx (S.C.T.); 4. Seigneur (R.C.R.).

Classement par points: 1. R.C.R., 16 p.; 2. U.S.T., 24 p.; 3. S.C.T., 38 p.; 4. A.C.A.R.

Lancement du poids. — 1. ex-aequo Wattine (R.C.R.) et Lecomte (A.C.A.R.), 9 m. 41; 3. Goullard (U.S.T., 9 m. 35; 4. ex-aequo: Cromin (S.C.T.) et Truffaut (R.C.R.) 9 m. 25; 6. Demeer (U.S.T.), 9 m. 09.

1. R.C.R., 28 p.; 2. U.S.T., 37 p.; 3. S.C.T., 48 p. ½; 4. A.C.A.R.

Saut en longueur avec élan. — 1. Wattine (R.C.R.), 5 m. 85; 2. Corne (U.S.T.), 5 m. 48; 3. Trojean (S.C.T.), 5 m. 37; 4. Cocheteux A. (R.C.R.), 5 m. 21; 5. Seigneur (R.C.R.), 5 m. 20; 6. Richard (R.C.R.), 5 m. 10.

1. R.C.R., 16 p.; 2. S.C.T., 27 p.; 3. U.S.T., 35 p.; 4. A.C.A.R.

800 m. plat. — 1. Cleeves (R.C.R.); 2. J.-J. Lesur (R.C.R.); 3. Lodeuzèpée (R.C.R.); 4. A. Catteau (S.C.T.); 5. Meillassoux (R.C.R.); 16 partants. Temps: 2 m. 3 sec. — Superbe course des 2 premiers.

1. R.C.R., 11 p.; 2. S.C.T., 26 p.; 3. A.C.A.R., 48 p.; 4. U.S.T., 54 p.

Saut en hauteur avec élan. — 1. Wattine (R.C.R.), 1 m. 62; 2. R. Bossut (R.C.R.), 1 m. 56; 3. A. Cocheteux (R.C.R.), 1 m. 52. Wattine est très applaudi.

1. R.C.R., 16 p.; 2. U.S.T., 29 p.; 3. S.C.T., 44 p.; 4. A.C.A.R.

3.000 mètres plat. — 1. A. Lepers (S.C.T.); 2. Lejeune (R.C.R.); 3. Derscq (R.C.R.); 4. Dascampe (A.C.A.R.). Derscq partit très vite est victime d'un point de côté au troisième tour. Superbe course du premier qui termine avec 15 mètres d'avance malgré un retour énergique de Lejeune. T.: 9 m. 41 s.

1. R.C.R., 27 p.; 2. A.C.A.R., 28 p.; 3. S.C.T., 37 p; 4. U.S.T., 50 p.

800 mètres relais. — 1. R.C.R. (Cleeves, Lesur, Vandenbulcke, Malfait). Temps: 1 m. 39 sec. 3/5; 2. U.S.T.; 3. S.C.T. Gagné de 10 mètres.

1. R.C.R., 4p.; 2. U.S.T., 8p.; 3. S.C.T., 12 p.; 4. A.C.A.R.

Classement général pour le Challenge : 1. R.C.R., 113 p.; 2. U.S.T., 237 p.; 3. S.C.T., 242 p. ½; 4. A.C.A.R.

JEUX OLYMPIQUES. — Lausanne, 4 juin. — Le Congrès des Comités Olympiques a décidé de maintenir le lawn-Tennis au programme des jeux olympiques. Il a porté définitivement à sept le nombre des catégories pour la lutte. Il a approuvé les modifications proposées par la Fédération internationale de natation. Il a supprimé du programme le hockey sur gazon, le polo et le tir à l'arc. Il a admis le football-rugby au nombre des sports obligatoires.

CYCLISME

LE TROPHÉE DE FRANCE

VICTOIRE DE CANTOU

Paris, 5 juin. — Ce matin s'est disputée, autour de l'Hippodrome de Longchamp, la finale du Trophée de France, qui groupait les meilleurs coureurs de toutes les régions de France. Une foule nombreuse assistait à la course. Elle était maintenue par un important service d'ordre. Dans la tribune officielle, se tenait M. de Castellane, président du groupe sportif de l'Hôtel de Ville, qui avait accepté la présidence.

A 9 heures, le départ a été donné à un peloton de 44 coureurs. Les concurrents avaient à parcourir 27 fois le tour de Longchamp, soit 100 kilomètres. Parmi les abstentionnistes, figuraient : Lagarrigue (Toulouse), Deleland (Carcassonne), Vassal (Carcassonne), Loisseau (Nantes), Coulon (Roubaix), Ulrich (Strasbourg), Brun (Tours), Chalons (Tours), Vapner (Strasbourg).

Dès le départ, le train est rapide. Au premier passage, le peloton est emmené par Alancourt.

1re tour : 1er, Knoll (Strasbourg); — 2e tour : 1er, A. Cosse (Bordeaux); — 3e tour : 1er, J. Billy (Nantes); — 4e tour : 1er, Bly (Nantes); — 5e tour : 1er, Canton (Bordeaux); — 6e tour : 1er, Normand (Lyon); — 7e tour : 1er, Cuvelier (Paris); — 8e tour : 1er, Alancourt (Paris); — 9e tour : 1er, Bard (Lyon); — 10e tour : 1er, Canton (Bordeaux).

Une chute se produit au cours de ce tour, dont sont victimes : Piquemal (Bordeaux), Curiel (Marseille), Chassaing (Bourges) et Béagus (Roubaix). Tous ces coureurs passent après le peloton de tête, suivis de Quefellec (Brest) et Pérou (Troyes), qui sont tous deux en difficulté.

11e tour : 1er, A. Narcy (Bourges). Piquemal a pénétré le peloton de tête. Curiel passe 100 mètres plus loin et Béagus suit à 200 mètres. Quefellec et Pérou naviguent de conserve, très loin. — 12e tour : 1er, A. Narcy (Bourges). Chassaing abandonne. — 13e tour : 1er, Huet (Paris). Béagus, Quefellec et Pérou n'ont pas encore rejoint. — 14e tour : 1er, Amédori (Nîmes). — 15e tour : 1er, Piquemal (Bordeaux). Béagus a regagné du terrain et suit le peloton à 200 mètres. Pérou abandonne. — 16e tour : 1er, Narcy (Bourges. — 17e tour : 1er, A. Narcy (Bourges). Béagus est à 100 mètres derrière. Bly (Nantes), vaincu par chaîne sauter, mais remonte et rejoint. — 18e tour : 1er, Knoll (Strasbourg). Quefellec et Pérou sont doublés et abandonnent. Béagus a rejoint, mais est doublé; il abandonne étalement; une prime de 20 fr. lui est offerte pour son courage. — 19e tour : 1er, Narcy (Nantes). — 20e tour : 1er, Bard (Lyon). — 21e tour : 1er, Castel (Marseille). — 22e tour : A. Narcy (Bourges). — 23e tour : 1er, Bly (Nantes). — 24e tour : 1er, Kauffmann (Troyes). — 25e tour : 1er, Bly (Nantes). — 26e tour : 1er, Normand (Lyon).

Piquemal crève à ce moment et se voit contraint d'abandonner. A l'arrivée, une trentaine de coureurs se présentent à l'enlevage. Canton, bien placé, se détache et gagne nettement. Les suivants sont roue dans roue, et les juges à l'arrivée communiquent le classement suivant :

1er, Canton (Bordeaux), en 2 h. 45'24" 3/5; 2e, Gineys (Lyon); 3e, Hilarion (Paris); 4e, Alancourt (Paris); 5e, Curiel (Marseille); 6e, Billy (Nantes); 7e, A. Narcy (Bourges); 8e, Courbin (Bordeaux); 9e, Normand (Lyon); 10e, Bidot (Troyes); 11e, Bly (Nantes); 12e, Goullion (Paris); 13e, Amedori (Nîmes); 14e, Gérard (Tours).

Le meilleur tour de Longchamp a été fait par Bard (Lyon), en 5'25" 4/5. Les primes ont été gagnées par Canton (2), Piquemal et Bard (1).

GRAND PRIX PLOÉGARET. — Par suite du mauvais temps, le Club Athlétique Roubaisien a décidé de remettre la course au 26 juin.

Les engagements continuent à être reçus par le secrétaire, 77, rue Turgot. Les prix seront augmentés.

GOMINES (Hameau du Gadshuis). — Dimanche 12 juin, grande course cycliste pour amateurs, 80 kilomètres, 400 fr. de prix répartis en 10 prix. Inscription à 13 h., à l'estaminet « Au Châlet ». Départ de la course à 14 h. 30.

FOOTBALL-ASSOCIATION

CALENDRIER INTERNATIONAL DE FOOTBALL-ASSOCIATION 1921-1922. — 13 novembre 1921, France-Hollande, Paris; 15 janvier 1922, France-Belgique, Paris; 28 février 1922, France-Angleterre, Paris; 17 avril 1922, Paris-Espagne, Bordeaux.

CROSS-COUNTRY

L'UNION DES SOCIETES D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE PREPARATION AU SERVICE MILITAIRE a organisé au Stade Olympique national de Saint-Maur, des championnats d'éducation physique réservés aux jeunes gens incorporés de la classe 1921, à raison de quatre par corps d'armée. Ces épreuves se répartissent du 4 au 11 juin.

Ce matin, à 10 h. s'est couru le cross-country (7 kil. 500), prévu dans le programme. Le signal du départ a été donné par M. le général Serrigny, sous-chef d'état-major général de l'armée. Voici les premiers lauréats du classement général : 1. Chottin, 28le R. A., 30' 7"; 2. René Vincent, aviation, 30' 26"; 3. Vittas, 132e R., 31' 36".

LAWN-TENNIS

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — **Prix Emile Sartorius.** — **Double Mixte Handicap.** — La réunion des joueuses et joueurs du R.C.R., au Parc Jean-Dubrulle, samedi dernier, a obtenu un succès complet. Temps idéal et matches très disputés. Les 22 équipes inscrites étaient toutes présentes et l'entrain des concurrents et concurrentes a récompensé les efforts des organisateurs. Voici les résultats :

Premier tour : Mlle S. Planquart-P. Chatillez (+4/6) battent Mme E. Wibaux-E. Sartorius (+3/6), par 6-1, 6-1; — Mlle Y. Jourdin-H.-A. Van Riper (+15) battent Mlle Lefebvre-M. Browaeys (scr.), 6-1, 6-6, 6-1; — Mlle C. Voreux-Ch. Marquezy (+15.3) battent Mlle J. Mouton-L. Nisse (—15), 3-6, 6-3, 10-8; — Mlle G. Jourdin-E. Bourgeois (scr.) battent Mlle S. Houzet-F. Moulart (+15.1), 5-6, 6-5, 6-4; — Mlle R. Carriage-Jacq. Bonte (+30) battent Mlle L. Méresse-A. Nisse (scr.), 6-3, 6-3. — Mme et M. A. Sartorius (+3/6) battent Mlle M. Houzet-A. Moulart (+30), 6-1, 6-4.

Deuxième tour : Mlle S. Desaeger-R. Dubly (—30) battent Mlle Louise Ponty-M. Dubruille (+15.1), 6-2, 6-3; — Mlle P. Bonte-A. Tedesco (—3/6) battent Mme P.-W. Debesson-P. Bellon (—3/6), 6-2, 6-2; — Mlle Planquart-P. Chatillez battent Mlle Marthe Ponty-Ch. Mouton (+15.2), 6-4, 6-1; — Mlle Y. Jourdin-H.-A. Van Riper battent Mlle C. Voreux-Ch. Marquezy, 6-3, 6-3; — Mlle G. Jourdin-E. Bourgeois battent Mlle R. Carriage-J